



Bulletin municipal de la commune de VAUX

Chères Valoises, chers Valois,

Un vent nouveau souffle sur la commune ... Vous nous avez fait confiance en choisissant le changement, au nom de la nouvelle équipe municipale, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors du scrutin du 15 mars.

Le nouveau Conseil Municipal s'est déjà réuni quatre fois, ce qui a permis de mettre en place les différentes commissions et d'établir le budget. La tâche à accomplir est grande et les sujets importants à traiter sont nombreux. Notre équipe municipale s'est rapidement mise au travail notamment sur les dossiers sensibles qui impactent notre village tels que le stationnement, le projet d'antenne 5G, la réhabilitation de la maison de retraite, la mise en valeur de notre village et de son patrimoine, ... Vous serez informés régulièrement de l'avancement de tous nos projets.

Depuis plusieurs mois nous avons vécu des moments difficiles avec cette pandémie toujours active. C'est la raison pour laquelle, afin d'être au plus près de nos habitants, nous avons mis en place une information en temps réel par le biais de l'application Panneau Pocket, le site de la Mairie, le dépôt de documents dans vos boîtes aux lettres, la distribution de masques de protection en tissu.

Nous espérons que la reprise, après cette période de confinement et de congés, se passe pour le mieux, continuez à prendre soin de vous et de vos proches. Nous avons tous été impactés et pour tout le monde il a fallu changer nos habitudes. C'est pourquoi, le Conseil Municipal et moi-même, nous engageons à vous apporter le soutien nécessaire dans cette période particulière et à veiller à préserver votre cadre de vie.

Très sincèrement,

Votre Maire, Jean COMBELLES

Les commissions et syndicats

Nomination des représentants de la commune

SIEGVO - Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne

Titulaire : Christian FAVRE

Suppléant : Fabrice LECLAIRE

Metz Métropole

Titulaire : Jean COMBELLES

Suppléant : Christian FAVRE

Syndicat forestier du Val de Metz

Titulaires : Fabrice LECLAIRE, Julian THOMAS

Suppléante : Nicole COLLET

Syndicat Intercommunal pour la construction et le gestion du Collège Albert Camus de Moulins les Metz

Titulaires : Hélène BOLOT, Georges MOSCATO

Suppléants : Sophie GILBIN, Stéphane ANCIEN

SIPELO - Syndicat Intercommunal de Pêche et de Loisirs

Titulaires : Christian FAVRE, Christophe SCHARFF, Sophie GILBIN

Suppléants : Daphné HEITZ, Isabelle BRUNDU, Georges MOSCATO

Correspondants défense

Stéphane ANCIEN et Julian THOMAS

Correspondants sécurité

Christian FAVRE et Sophie GILBIN

Transfert de charges à Metz Métropole

Michel RAJAONARISON et Sophie GILBIN

Commissions et représentants

Commission des affaires scolaires et périscolaires

Responsables : Hélène BOLOT et

Isabelle BRUNDU

Commission communication et vie citoyenne

Responsables : Sophie GILBIN et Sandra DAAB

Commission des fêtes et cérémonies

Responsables : Sophie GILBIN et

Julian THOMAS

Commission des finances

Responsables : Michel RAJAONARISON et

Nicole COLLET

Commission transport et déplacements

Responsables : Christophe SCHARFF et

Sophie GILBIN

Commission patrimoine, urbanisme et travaux

Responsables : Christian FAVRE et

Stéphane ANCIEN

Afin d'être au plus près de vous, nous avons mis en place des référents de secteur :

Secteur

Chemin des Bottes, Chemin de Sellière et Route d'Ars



Isabelle BRUNDU



Sophie GILBIN



Georges MOSCATO

Secteur Thiéchamps



Christian FAVRE

Secteur Rue du Val de Metz



Nicole COLLET

Secteur Champé et Mairie



Christophe SCHARFF

Secteur Sur le Ruisseau, Rue St Vincent



Daphné HEITZ

Secteur Route du Bois la Dame



Stéphane ANCIEN



Sandra DAAB

Secteur Thiéchamp et chemin au Bez



Michel RAJAONARISON

Secteur Mairie, rue Franche



Fabrice LECLAIRE

Secteur La Noue, Place du Château



Martine LAUER



Julian THOMAS

Secteur Mairie et Ecoles



Hélène BOLOT

En bref ...

Remise des livres

La commune a tenu à récompenser les élèves pour leur travail, dans le respect des règles sanitaires ...



Repas des Anciens

Le contexte sanitaire actuel ne permettant pas d'accueillir tous nos aînés dans la salle des fêtes et afin de préserver leur santé, le repas des Anciens est annulé et sera remplacé pour cette année par la distribution d'un panier garni.



Les négociations sont toujours en cours, une réunion publique sera organisée prochainement afin de vous informer de l'évolution de la situation.

Fête du village

Bravo et merci à tous ceux qui ont contribué à ce moment festif et convivial, en mettant en lumière l'histoire et les artisans de notre terroir.



Etat civil



Naissances

10.01.2020 : TERNUS Amara
13.01.2020 : DANLION Lyna
20.01.2020 : SCHROEDER Never
09.02.2020 : KREMER Méline
25.03.2020 : HEINTZ Juliette
10.05.2020 : SCHMITT Axel
18.05.2020 : PINSON Odin
04.09.2020 : MULLER FIGUS Félix



Mariage

08.08.2020 : QUINAUX Thomas et HOEN Camille



Décès

23.02.2020 : RAVAINÉ Didier
12.03.2020 : PEGORARO Lidia née PONTISSO
18.03.2020 : LÉBOUBE Andrée née BOUSSER
03.06.2020 : CLEMENT Pierre
17.07.2020 : GILLOT Françoise née MULLER

Petits rappels !

ATTENTION A VOS HAIES

Mal entretenues, les arbres et haies qui bordent vos jardins peuvent devenir gênants voire dangereux pour la sécurité des piétons et des automobilistes. Nous en appelons à la responsabilité de chacun et comptons sur chacun de vous pour ne pas les laisser empiéter sur le domaine public.

STATIONNEMENT

Le parking de la salle des fêtes est à privilégier lorsque vous recevez du monde, afin d'éviter les stationnements qui risquent d'empiéter sur le domaine public et gêner la circulation des piétons et des autres véhicules.

FEUX DE JARDIN

Les feux de jardin sont interdits ! Dans un souci de sécurité, de salubrité et de respect de l'environnement, les déchets verts sont à déposer à la déchèterie d'Ars sur Moselle.

URBANISME

Une **déclaration préalable de travaux** est obligatoire lorsque vous avez un projet venant modifier l'aspect extérieur de votre habitation et / ou que celui-ci dépasse un certain nombre de mètres carrés de création, de surface de plancher et d'emprise au sol

Il est obligatoire d'attendre le retour de l'accord pour engager vos travaux.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore peuvent être effectués :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

(Arrêté municipal de 2020)

Nous comptons bien entendu, sur votre compréhension et le respect de chaque concitoyen.

Infos pratiques



Horaires accueil périscolaire :
le matin, de 7h30 à 8h15
le midi, de 11h45 à 13h30
en fin de journée, de 16h à 18h00



Horaires de la Mairie

Le secrétariat est ouvert le mardi et le jeudi de 14h00 à 19h00

Permanence des élus
les mardis et jeudis de 18h00 à 19h00

Le Maire reçoit sur rendez-vous

La bibliothèque ouvre ses portes et vous accueille **gratuitement** tous les 1er et 3ème jeudis du mois.



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »
ou
directement sur le site de la mairie
www.mairievaux.pagesperso-orange.fr